

bulletin municipal



Février 2006

Le mot du Maire

En ce début d'année 2006, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de joies, santé, bonheur.

2005 aura tenu ses engagements et vu la transformation de la traverse du chef-lieu. 2005 aura vu également le règlement d'un litige foncier vieux de plus de 30 ans au hameau de l'Ermitage. Nous allons pouvoir maintenant envisager sereinement des travaux de sécurisation et d'embellissement de ce quartier.

Dans les travaux importants pour 2006, sont prévus :

- la 2^e phase de l'enfouissement de la ligne moyenne tension traversant le plateau des Deudes et des Prés Carrés et ses travaux annexes.*
- la réalisation des appartements de la maison "Sansonnnet" (un problème administratif a fait décaler ce projet).*
- le raccordement du réseau eaux usées du chef-lieu à la station de traitement de Thonon.*
- l'étude de la réfection du parvis de l'église et de ses abords.*

Tout au long de l'année nous vous tiendrons informés, par l'intermédiaire de ce bulletin, de l'avancement des travaux.

Bonne année à toutes et à tous.

Daniel CHAUSSÉE

Un agréable succès...

Pour la 11^e année consécutive, le Foyer Culturel Armoiy-Le Lyaud avait donné rendez-vous à plusieurs artistes amateurs pour exposer leurs créations.

Le public, toujours plus nombreux, pouvait apprécier le choix et la diversité des réalisations des 24 exposants. Des bouteilles habillées de tissus côtoyaient les tableaux de sable, les pâtes à sel, les photos, la peinture sur soie, sur verre ou sur porcelaine. On a pu remarquer la présence d'étudiantes avec leurs créations de bijoux, broches ou sacs originaux.

Le thème retenu cette année était la musique et un magnifique kiosque trônait au centre de la salle avec quelques notes suspendues dans les airs.

Quelques groupes amateurs assurèrent une animation musicale tout au long de ces deux jours au rythme du jazz, du rock ou de l'accordéon. La bibliothèque avait également ouvert ses portes pour permettre aux enfants d'écouter Laurence leur raconter de merveilleuses histoires avec le Kamishibai.

Une manifestation très réussie grâce au talent de tous ces créateurs.



Une soirée chaleureuse...

Public très nombreux pour découvrir tout d'abord une exposition de photos anciennes et récentes d'Armoiy.

Ensuite c'est autour du fourneau que tous se sont rassemblés pour passer une soirée comme au bon vieux temps.

C'est tout d'abord Roland Hyacinthe qui embarque l'histoire du Chablais pour situer Armoiy. Christian Decroux à son tour aborde l'histoire de l'Ermitage puis Bernard Comte, celle de l'usine à plâtre. Ensuite c'est Marie-France Planchamp qui emmène le public vers les souvenirs de son enfance avec des anecdotes cocasses.

Chacun y va aussi pour raconter quelques souvenirs amusants. Autour du buffet la fête continue, on a beaucoup chanté...

Une belle initiative de la bibliothèque.

L'exposition sera visible à la bibliothèque d'Armoiy pendant les heures d'ouverture.

Lundi de 17 à 19 h,

Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30,

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30.



EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2005 AU 17 JANVIER 2006

MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dossier de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (contenu POS), tel qu'il a été présenté à l'enquête publique. Le permis de construire, concernant la transformation de la maison "Sansonnnet" en deux logements locatifs aidés, peut donc être déposé.

DÉSFFECTATION ET ALIÉNATION DU CR DE L'ERMITAGE

Dans le cadre de la régularisation de la situation foncière dans l'emprise existante, lieu-dit "l'Ermitage", le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de désaffecter, en vue de sa cession à Monsieur Jean DECROUX, la partie du chemin rural dit de "L'Ermitage", située entre la route de l'Ermitage (VC 3) et le chemin du Plan Cabaret (VC 9), qui a une contenance de 1a 59ca.

DUP L'ERMITAGE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Les travaux et acquisitions des terrains nécessaires à la régularisation de la situation foncière, dans l'emprise existante, au lieu-dit "L'Ermitage", des voies communales N° 3, 12, 9 et 8, ont été déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral n° DDE 05-413 du 25 mai 2005.

La plupart des actes de cession ont déjà été signés, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, trois nouveaux accords amiables, avec M. et Mme Jean DECROUX, M. et Mme Michel DUPRAZ et M. François PEILLEX.

ADOPTION DES STATUTS DU SYMASOL

Le constat de dégradation des milieux aquatiques du territoire dans un contexte d'urbanisation croissante a motivé les collectivités locales à s'engager dans une démarche de contrat de rivières. Après quatre années (2001-2004) de diagnostic du territoire et de concertation, la forte volonté locale de protéger, réhabiliter et valoriser les milieux aquatiques se concrétise par l'engagement des collectivités dans la création d'une structure unique de gestion globale des rivières du Sud-Ouest lémanique : le Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (SYMASOL).

Les collectivités adhérentes : les Communautés de Communes du Bas Chablais et des Collines du Léman, le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de

Fessy-Lully, la commune de Brenthonne. La ville de Thonon-les-Bains et le canton de Genève (4 communes) seront partenaires du syndicat.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune d'Armoay au Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique, par le biais de la Communauté de Communes des Collines du Léman et adopte le projet de statuts.

ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Suite à la démission de Monsieur Bernard COMTE de sa fonction d'adjoint, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint.

Monsieur Marcel CORSANO obtient la majorité absolue des suffrages exprimés ; il a été proclamé quatrième adjoint, au premier tour le 1^{er} novembre 2005.

Monsieur CORSANO sera délégué par le maire, pour remplir les mêmes fonctions que Monsieur COMTE, dans le domaine de l'environnement et du patrimoine.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE SALLE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les conditions de mise à disposition d'une salle communale, sise 3565 chef-lieu, au profit du comité paroissial (Association diocésaine d'Annecy).

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de réviser les différents tarifs communaux comme suit, applicables à compter du 1^{er} janvier 2006.

LOCATION DES SALLES POLYVALENTES

Augmentation de 3 % des tarifs 2005 :

- Personnes et associations de la commune	
Grande salle	227,00 €
Petite salle	101,00 €

- Personnes et associations extérieures à la commune

Grande salle	605,00 €
--------------	----------

Les montants des cautions restent inchangés.

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE COMMUNAL

Augmentation de 2 % des tarifs 2005.

HANGAR COMMUNAL

La participation financière du SIVOM Armoay-Le Lyaud, concernant la mise à disposition du hangar communal par la commune d'Armoay, est fixée à 440 euros pour l'année 2006.

RÉGIE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Maintien des tarifs des photocopies.

BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2005

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Voirie communale :

La Communauté de Communes des Collines du Léman effectue actuellement des travaux d'assainissement sur la Vieille Route d'Armoay et le Chemin de Planaise. A la fin de chaque chantier, elle devra procéder, à sa charge, à la réfection de la partie de chaussée endommagée.

Ces deux voies communales étant en très mauvais état ; le Conseil Municipal décide de profiter de cette opportunité pour refaire la totalité de l'enrobé. Le devis de l'entreprise PERRIER est accepté.

Éclairage public :

Le Conseil Municipal décide d'installer les candélabres récupérés du chef-lieu, sur les voies communales suivantes : un, route des Deudes, trois au chemin du Plan Cabaret et un au Crêt Sainte-Marie. Le devis de l'entreprise DEGENÈVE est accepté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT CHEF-LIEU

Emprunt :

Pour financer les travaux d'aménagement de la traverse du village, un emprunt de 150 000 euros a été inscrit au budget primitif 2005. La proposition de Dexia Crédit Local a été retenue : prêt à échéances constantes et à amortissement ajustable, sur une durée de 15 ans.

Travaux chef-lieu :

La DDE, maître d'œuvre des travaux d'aménagement de la traverse du village, confirme que le dépassement du coût de l'opération s'élève bien à 23,18 % du marché initial. Ceci s'explique par une erreur des cubages et des métrés prévisionnels. Un avenant et un marché complémentaire sont en cours de préparation.

CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS NON COMPLET À LA BIBLIOTHÈQUE

En 2006, les bibliothèques des Collines du Léman sont restructurées. Pour une plus grande transparence, chaque commune récupère l'agent actuellement en poste et mis à sa disposition par la Communauté de Communes.

Afin d'intégrer Madame Martine SACHET dans le personnel communal et de permettre sa nomination, le Conseil Municipal décide de créer, à compter du 1^{er} février 2006, un poste d'agent du patrimoine, pour la bibliothèque d'Armoay, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 15 heures (15/35^e).

Au centre du village, une maison pleine d'histoire.

On peut imaginer le domaine au début du siècle entouré de murs hauts de 1 m 80 ; son tennis derrière la cure, ses chemins gravillonnés, bordés de bancs, allant jusqu'au fond des canals, son bassin agrémenté d'un jet d'eau, son pigeonnier surmonté d'un coq vieux de plus de 300 ans !...

Une allée bordée de 18 tilleuls importants témoignent encore de ce passé

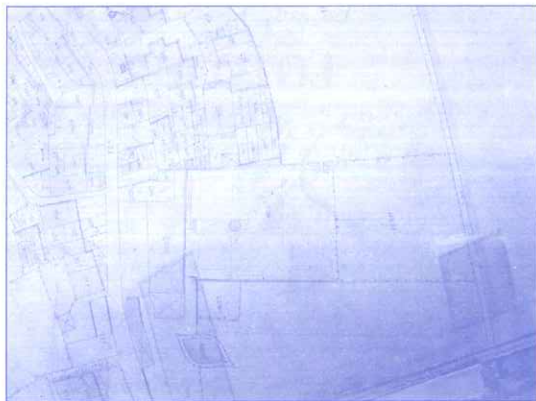
prestigieux ainsi que l'extrait du cadastre de 1872. Deux à trois fois par semaine des calèches montaient de Thonon pour des réceptions.

A l'époque cette propriété appartenait à M. Jean-Marie Dubouloz, notaire à Thonon et maire d'Armoys décédé en 1945. Elle comptait près de 10 pièces sur un terrain de plus de 10 hectares, et il fallait plus d'un employé pour en-

tretenir le jardin et la maison.

C'est en 1963 que les héritiers de ce dernier vendirent la ferme à M. Frézier et la maison de maître à un cousin, M. François Dubouloz, avocat à Thonon. Cette maison appartient actuellement aux descendants. Elle reste le témoignage de toute une époque.

Merci à M. Frézier pour tous ces précieux renseignements.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN BONNE VOIE

La Communauté de Communes a entrepris la pose des tuyaux du tout à l'égout. Le collecteur d'Armoys sera situé à l'entrée du village juste avant le point de départ de la traverse du village. La fin de ces travaux est prévue pour le 2^e trimestre 2006.

Nous serons reliés à la station d'épuration de Thonon à partir du collecteur installé au Crêt Sainte-Marie.

Le réseau structurant de 2800 m emprunte la Vieille Route d'Armoys, passe par la forêt, coupe la RD 26 à Planaise, longe le GR 5 et aboutit au collecteur

en passant par les Prés Carrés.

Les branchements individuels s'établiront sur deux ans. D'autres informations vous seront communiquées dans le prochain numéro.

E. W.

ÊTRE PARENT, TOUT SIMPLEMENT

Un groupe de travail se réunit mensuellement pour réfléchir à des actions concrètes qui répondraient à des préoccupations parentales.

Proposer des lieux de rencontre aux parents où ils pourront exprimer leurs besoins et échanger sur leurs pratiques de parents.

Trois **animations-débats** ont déjà eu lieu sur des thèmes tels que l'autorité, l'évolution de la relation parent-enfant et la conciliation entre le temps

professionnel, familial et personnel. D'autres réunions seront organisées une fois par trimestre, sur d'autres thèmes.

Au premier trimestre 2006, deux nouveautés verront le jour :

- Un café des parents nommé la "**place des parents**" et basé à Allinges où les parents pourront échanger librement le samedi matin autour d'un café et faire émerger des thèmes qui les intéressent.

- Des **ateliers parents-enfants** une fois par mois pour permettre aux parents de passer un moment privilégié avec leur(s) enfant(s) avec un support créatif et/ou artistique.

Ces lieux sont ouverts à tous les parents, grands-parents, éducateurs, à toutes personnes en lien avec la parentalité ayant en commun le partage de réflexions pour trouver leurs propres solutions sur le lien parents-enfants.

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE 2005

En cette belle matinée d'automne, la municipalité d'Armoys a célébré dignement la commémoration du 11 novembre. De nombreux armoysiens ont participé à cette manifestation, parmi lesquels beaucoup de jeunes. Se souvenir est indispensable !



CALENDRIER PLATES-FORMES DE TRI ITINÉRANTES (2006)

MOIS	JOUR	COMMUNE	LIEU	HORAIRES
Mars	4	Draillant	Hangar Communal	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Avril	1	Armoy	Hangar Communal	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Mai	6	Orcier	Parking stade	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Juin	3	Le Lyaud	Parking "Le Carlina"	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

LA DÉCHETTERIE

La déchetterie intercommunale située à Macheron (Allinges) a ouvert ses portes le 2 janvier 2006. Financée à près de 40 % par la région Rhône-Alpes et la préfecture de Haute-Savoie. La Communauté de Communes des Collines du Léman a réalisé le complet réaménagement du site dans le cadre de sa compétence ordures ménagères. Après plus de six mois de chantier vous pouvez découvrir un espace plus fonctionnel et sécurisé. Et surtout vous pouvez y accéder tous

les jours de la semaine quelle que soit votre commune d'origine.

Toutefois, une vignette d'accès sera obligatoire, le secrétariat de votre mairie vous la délivrera au vu de la carte grise de votre (vos) véhicule(s).

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

- le samedi de 8 h 30 à 18 h 30

Sur Armoy, le dépôt vert reste ouvert. La date de fermeture définitive vous sera communiquée ultérieurement.

Dès maintenant, pensez au compostage !

LOTO APE

Le loto de l'APE qui a eu lieu le 19 novembre a dégagé un bénéfice de 2500 €.

Cet argent permet de financer des activités pour les enfants du groupe scolaire.

L'APE remercie tous les parents qui participent à leurs manifestations. Merci aussi à ceux qui apportent une aide ponctuelle.

Rendez-vous au repas dansant le 25 mars.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

28 février	Carnaval des enfants	Comité des Fêtes	Salle de réunions
25 mars	Repas dansant	APE	Salle des Fêtes
31 mars, 1/2 avril 7/8/9 avril	Festival de Théâtre	Foyer Rural	Salle des Fêtes
20 mai	Vente de fleurs	APE	Groupe scolaire intercommunal
3 et 5 juin	Tournoi de foot	Armoy/Le Lyaud Football	Stade Dubouloz

ÉTAT CIVIL

Naissances

- LOUBET Juline, Angèle, Simone née le 18 octobre 2005 à Thonon
- COFFY Raphaël, Xavier, Olivier né le 18 novembre 2005 à Thonon
- BALTHASSAT Jade née le 5 décembre à Thonon
- VOLLMER Axel, Jean-François, Robert né le 1^{er} janvier 2006 à Thonon

Décès

- DAVERIO Michel, Alain, Georges le 22 octobre 2005.

La Fête du village et les feux d'artifices n'auront lieu que si de nouveaux membres viennent donner un coup de main au Comité des Fêtes.

Vous êtes volontaires ? Alors faites-vous connaître lors de la prochaine assemblée qui aura lieu le 17/02/06 à la salle de réunions d'Armoy ou en téléphonant au 04 50 70 55 33.

ILS SONT OCTOGÉNAIRES... ET PLUS !

FRÉZIER Gilbert, né le 15/10/1925
 DUVAL Philippe, né le 08/11/1925
 ROUGEYROLLES Gilbert, né le 11/11/1911
 HYACINTHE Fernande, née le 01/12/1922

